



**CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2024/05

QUESTION N°7

OBJET : TECHNIQUES / ATTRIBUTION DES MARCHES DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX ET ENTRETIEN DE LA VITRERIE DES BATIMENTS COMMUNAUX

**L'An Deux Mille Vingt Quatre
Le Trente et Un janvier
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 janvier 2024, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUD - Jean-Claude CHEVRIER
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Pascal KLINGLER
Jocelyne BINET - Josiane THOMAS - Seddik HADDOUYAT - Florence DOUILLON
Frédéric CLAUD - Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON - Amélie SANDRIN
Eric NOIRET - Christophe CONNAN - Annie METAY - Eric BOSC
Mathilde MISLIN - Christophe BATAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Adélaïde DA PAULA a donné procuration à Claude CAUET
Maria GUYON a donné procuration à Jean-Claude CHEVRIER
Denis HOFFMANN a donné procuration à Pascal KLINGLER
Fabien CUVILLIER a donné procuration à Fahed HADJI
Patrick MURCIA a donné procuration à Eric BOSC

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Dominique MORIN

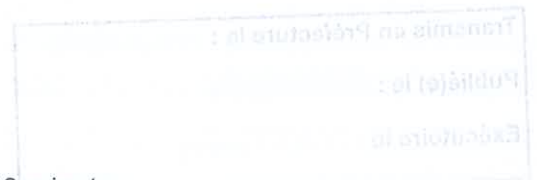
Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 29



N°D2024_05 – TECHNIQUES / Attribution des marchés de prestations de nettoyage des locaux et entretien de la vitrerie des bâtiments communaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la publication de l'Appel d'Offres ouvert parue sur le BOAMP sous le numéro 23-233 en date du 21/08/2023 et sur le JOUE sous le numéro 2023/s508858 en date du 23/08/2023,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 23 janvier 2024,

Considérant la nécessité de renouveler les contrats de prestations de nettoyage des locaux et entretien de la vitrerie des bâtiments communaux ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- ✓ **ATTRIBUER** les marchés de prestations de nettoyage des locaux et entretien de la vitrerie des bâtiments communaux correspondant aux besoins de la Commune de Pierrelaye à :
 - Lot n°1 : Prestations de nettoyage des bâtiments communaux
Seuil maximum 120 000 € H.T/an
S.A.S Euro Défense Service
5 avenue Henri Colin
92230 GENNEVILLIERS
 - Lot n°2 : Prestation d'entretien de la vitrerie des bâtiments communaux
Seuil maximum 15 000 € H.T/an
SAS ANP INDUSTRIE SERVICES
3645 Route de Lyons la Forêt – Centre Saint Romain
76160 SAINT AUBIN EPINAY
- ✓ **PRECISER** que la tranche optionnelle du lot n°2 n'a pas été retenue
- ✓ **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes inhérents à l'exécution de la présente délibération
- ✓ **PRECISER** que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2024 et suivants

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 31 JANVIER 2024**

LE MAIRE



MICHEL VALLADE



Transmis en Préfecture le : 05/02/2024

Publié(e) le : 05/02/2024

Exécutoire le : 05/02/2024